

Le sénateur Frith: C'est la période des questions, sénateur. Les renseignements dont je vous fais part, je les tiens de votre cher Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Ce sont des faits établis. Ma question porte sur l'ALÉNA et les accords commerciaux. Je sais que vous avez du mal à écouter au-delà d'une certaine limite, sénateur, mais faites un petit effort pour suivre.

Le sénateur Pryor ajoute ceci:

Cette formule a très bien servi les Canadiens, car elle a fait baisser le prix de lancement des nouveaux médicaments et empêché le prix des médicaments de grimper.

Je pose donc la question suivante au leader du gouvernement: le gouvernement envisage-t-il de modifier les dispositions de l'ALÉNA sur les produits pharmaceutiques pour s'aligner sur les États-Unis qui semblent s'acheminer vers l'instauration d'un système d'octroi de licences obligatoires sanctionné par l'ALÉNA?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, il est impossible de répondre à une question qui comporte autant de suppositions au sujet des États-Unis et ainsi de suite. Même en admettant qu'elles soient toutes fondées, la réponse resterait non.

LE CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS
BREVETÉS—SES LIGNES DIRECTRICES SUR
LE CONTRÔLE DES PRIX

L'honorable Lorne M. Bonnell: Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés a constaté, comme je l'ai lu dans l'article du *Globe and Mail*, que:

Des chiffres préliminaires montrent que le prix global des médicaments a augmenté de 2,6 p. 100, tandis que le taux d'inflation se situe à 1,5 p. 100.

Cette constatation est un autre des facteurs qui ont incité le Conseil à proposer des modifications à ses lignes directrices sur le contrôle des prix.

Est-ce que le ministre sait si le Conseil a déjà modifié ses lignes directrices?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je peux dire à l'honorable sénateur que ces lignes directrices font actuellement l'objet de discussions entre le Conseil, les provinces, l'industrie pharmaceutique et d'autres parties intéressées. Cependant, elles n'ont pas encore été modifiées, pas à ma connaissance du moins.

Le sénateur Bonnell: Le ministre acceptera-t-il de déposer au Sénat le rapport du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés renfermant les statistiques, ainsi que les nouvelles lignes directrices lorsqu'elles auront été adoptées?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, comme je l'ai déjà dit, je soumettrai cette affaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Avant de poser ma question au ministre, je veux tirer une chose au clair car je me demande si j'ai bien compris. En répondant à notre chef, le ministre a-t-il dit qu'il n'avait pas lu l'article du *Globe and Mail*?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je n'ai pas lu le *Globe and Mail* aujourd'hui parce que je n'en ai pas eu la chance.

Le sénateur Molgat: Je suis très surpris que le personnel du ministre n'ait pas porté à son attention un article de cette importance qui traite avec beaucoup de sérieux d'un projet de loi que nous avons adopté au Sénat, il y a quelque temps. Je suis vraiment étonné que le ministre n'ait pas de notes d'information sur une affaire aussi importante. Il devrait peut-être envisager de changer de personnel.

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Molgat: Alors qui a raison, son personnel ou le ministre? Est-ce que son personnel l'en a informé mais qu'il ne nous tranmet pas cette information? J'aimerais savoir ce que son personnel lui a dit. Il pourrait peut-être éclairer notre lanterne.

LE PROJET DE LOI N^o 2 DE 1993 SUR LA
COMPRESSION DES DÉPENSES PUBLIQUES
DEMANDE DES RÉSULTATS DE CERTAINS SONDAGES

L'honorable L. Gildas Molgat (chef adjoint de l'opposition): Ma question au leader du gouvernement porte sur certains sondages qui ont été faits sur le projet de loi C-113 et dont il a accepté de nous transmettre les résultats. Ce projet de loi a maintenant été renvoyé au comité. Quand aurons-nous ces résultats? Il nous les a promis la semaine dernière.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai fait parvenir une demande de renseignements quand le sénateur a posé sa question, il y a quelque temps, et je verrai à obtenir la réponse.

Le sénateur Molgat: Je veux signaler que c'est assez urgent, puisque nous sommes maintenant saisis du projet de loi. Mon collègue nous a dit qu'il nous transmettrait ces résultats pour nous aider à nous faire une idée sur le projet de loi. Si j'avais des doutes au sujet de ce projet de loi, je voudrais assurément avoir les résultats des sondages pour m'aider.

• (1400)

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, contrairement au sénateur, je n'ai pas la question et la réponse sous les yeux. Que je sache, des sondages d'opinion ont été effectués sur les demandes d'accès à des informations qui étaient déjà du domaine public. J'avais l'impression que mon honorable collègue les avait en sa possession. Il m'a demandé si d'autres sondages avaient été faits et j'ai promis de me renseigner à ce sujet.